



Sud Intérim
Solidaires

PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF AU CCE

Le grand déséquilibre orchestré

Un mépris total des salariés, des électeurs et de la décision de la DIRECCTE par 5 organisations syndicales: SCANDALEUX

Si nous avons saisi la DIRECCTE avec la CFTC, c'est que nous estimions que l'accord non valide du 8 octobre 2012 signé par FO, UNSA, CGT et CGC ne respectait nullement l'équité entre les collèges et les établissements. L'administration nous ayant donné raison puisque dans sa répartition elle prenait en compte les électeurs de chaque collège.

Mécontent de cette décision respectant l'égalité et le poids des collèges, les « plus de 60 » ont manifesté un certain intérêt à ouvrir une nouvelle négociation pour placer leurs amis malheureux suites aux promesses qu'ils ne pourraient tenir avec une répartition juste et concordante.

La lutte des places de l'élite syndicale a vite repris le dessus !! Aux signataires nous dirons simplement : **HONTE A VOUS car vous venez de briser avec fierté et arrogance la conformité et la justesse de la représentation des collèges et des salariés.**

Avec un stylo facile, vous venez de niquer plus de 25% au collège 1, BRAVO

Avec une signature qui ne représente que vous, vous rayez de la représentativité au CCE 72% des salariés du siège, BRAVO

Pour placer une personne vous ignorez plus de 350 électeurs sur le collège 3 Lille, BRAVO

Avec un tel accord, vous venez de confirmer le système pyramidale mis en place par le référentiel social, le « haut profite avec ses amis » quand le bas n'est là que pour exécuter.....

On nous accuse d'avoir voulu réduire les sièges au CCE c'est faux ! Pour rappel qui a signé un accord en janvier 2011 sur la diminution des membres du CCE !!

SUD INTERIM s'est prononcé clairement ce jour pour un accord sur une répartition analogue des collèges et des établissements sur une base de 54 membres.

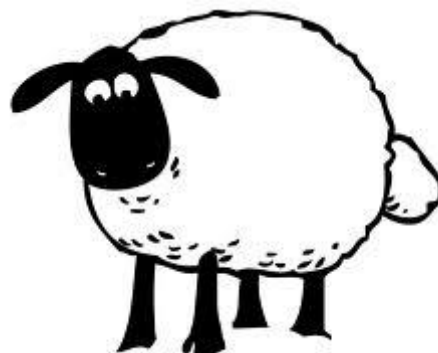
Vue la conjoncture économique de l'entreprise actuellement et du grand chamboulement annoncé, nous allons avoir besoin de membres du comité central d'entreprise forts, justes et responsables et non de guignols, polichinelles et compagnie c'est pourquoi SUD INTERIM invite les élus des comités d'établissement à faire des listes responsables et à élire celles-ci prenant en compte les valeurs de chacun.

Nous ne pouvons appeler à voter pour des « listes d'arrangement entre amis » et dénonçons clairement les méthodes dictatoriales de certaines organisations, menaçant de vous enlever mandats et autres si vous ne suivez pas religieusement les ordres des dieux syndicaux.

Nous vous appelons à la liberté d'expression car vous êtes bien les seuls à comprendre les méandres d'une opposition laxiste et permissive.

Vous pouvez faire bouger positivement en votant librement suivant vos convictions et non en étant muselé par de « hauts dignitaires »

RÉVOLTE



OSEZ !!

